

FEMMES ET FILLES AFRICAINES : LEURS VOIX SUR LE MONDE POST 2015



Les Voix des Femmes et des Filles africaines
recueillies lors des Ateliers Citoyens
sur le cadre de développement post 2015
tenus dans 13 pays africains

Mars 2014



Publié pour la première fois en Mars 2014 par :

ACORD, Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement

Email: info@acordinternational.org

Site Internet : www.acordinternational.org

ACORD ©2014. Tous droits réservés.

ISSN: 1812-1276

ACORD donne la permission de copier, distribuer, transmettre ou adapter le présent document, à condition qu'ACORD soit mentionné comme étant l'auteur, qu'il ne soit pas utilisé à des fins commerciales, et que tout travail qui en découle soit publié avec des permissions équivalentes par écrit. Les attributions doivent se faire comme suit : 'ACORD'. Pour toute autre permission, veuillez contacter communications@acordinternational.org

Mots clés:

Femmes – filles - Afrique – post-2015 – violence contre les femmes – violence conjugale - SGBV – mutilations sexuelles féminines - excision – santé de la reproduction – ressources naturelles – terre – citoyenneté – souveraineté alimentaire – accès à l'information - entrepreneuriat – autonomisation des femmes – voix des communautés.

Crédit photos : ACORD

Auteur: Stella Maranga

Edité par: Tom Fry, Salina Sanou, Nicky Bevan

Traduction en français : Papa Abdou Diop

Conception graphique et mise en page : Patrick Fry www.patrickfry.co.uk

ACORD remercie le Gouvernement Néerlandais pour son soutien à notre Programme panafricain pour les droits des femmes, au travers de son programme FLOW.

Merci également au personnel d'ACORD et à nos partenaires au Burundi, en Ethiopie, au Rwanda, au Mozambique, en Ouganda, au Kenya, au Soudan du Sud, au Tchad, au Mali, au Burkina Faso, en Mauritanie, en Tanzanie et en Guinée.



TABLE DES MATIERES

p02	Remerciements
p05	Acronymes
p06	Introduction
p08	Comment mettre fin aux formes de violence sexuelle et basée sur le genre
p08	Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG)
p10	Partenaire intime (violence conjugale)
p12	Accès, contrôle et possession des ressources y compris le foncier, les crédits, les ressources naturelles, l'information et la technologie
p12	Le foncier
p13	L'accès aux compétences, outils et ressources
p15	L'accès au crédit
p16	L'accès aux ressources naturelles
p18	Les femmes en tant que citoyennes actives
p20	La participation des femmes au niveau des ménages
p22	Accès aux services de base y compris la santé de la reproduction
p24	L'éducation
p25	Reconnaissance, redistribution et rémunération des tâches sociales non rémunérées effectuées par les femmes et les filles
p28	Recommandations pour un agenda post 2015 sensible au genre
p34	Conclusion

ACRONYMES

CEDAW — Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

MGF — Mutilation génitale féminine (Excision)

ICESCR — Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

VPI — Violence exercée par un partenaire intime

OMD — Objectifs du millénaire pour le développement

PIRDCP — Pacte international relatif aux droits civils et politiques

VSBG — Violence sexuelle basée sur le genre

VIH — Virus de l'immunodéficience humaine

INTRODUCTION

Au moment où les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) touchent à leur fin, et dans un contexte marqué par des négociations pour un nouveau cadre de développement, il s'avère nécessaire d'opérer une rupture radicale eu égard aux modèles de développement adoptés jusqu'ici. Cela doit aller au-delà de la simple réflexion sur la vulnérabilité des femmes, pour véritablement mettre l'accent sur la contribution des femmes dans la transformation économique et sociale de l'Afrique. La vision d'ACORD pour la justice sociale et la réduction de la pauvreté repose sur la prise de conscience que les êtres humains sont les premiers acteurs de leur survie et de leur développement, et que nous devons travailler aux côtés des communautés. Notre principale préoccupation est de renforcer la capacité des populations à participer et à exercer une influence sur les processus de gouvernance et de prise de décisions, en vue de s'attaquer aux causes fondamentales de l'exclusion et de l'injustice.

S'agissant de l'influence exercée sur l'élaboration des politiques, nous accompagnons les groupes à la base, les organisations communautaires et les citoyens pour faciliter leur participation aux processus de prise de décisions. A travers les processus de participation et de concertation, nous avons conçu notre accompagnement en vue d'une participation optimale aux processus de prise de décisions en tenant compte des points de vue et opinions des communautés avec lesquelles nous travaillons.

Notre engagement dans le processus post 2015 est régi par l'éthique suivante : pour ACORD, il est vital que tout cadre s'adressant aux questions de pauvreté et de développement durable puise ses informations auprès de ceux qui sont le plus affectés par la pauvreté et les inégalités au quotidien, ceux-là mêmes qui ont les solutions propres pour y mettre fin. Cela est particulièrement vrai pour les communautés avec lesquelles nous travaillons, qui sont essentiellement rurales et marginalisées politiquement, économiquement, socialement et géographiquement, et qui sont parmi les plus pauvres dans leurs pays respectifs. Il s'agit des groupes qui sont les plus exclus des processus politiques. Parmi eux, les femmes sont les plus vulnérables du fait de leur position dans la société. L'égalité des sexes est une dimension très importante dans le travail de plaidoyer d'ACORD, et la voix des femmes constitue un élément central dont ACORD se veut faire l'écho sur la scène internationale.

En 2013, ACORD a organisé 45 ateliers citoyens dans 13 pays à travers le continent africain, et dans 6 de ces pays, ces ateliers ont particulièrement porté sur des questions et préoccupations concernant les femmes. L'objectif était de mobiliser le pouvoir des citoyens africains en vue de renforcer leur position d'acteurs de leur propre développement. Les ateliers ont suscité de nombreux débats et discussions dans certaines des communautés les plus éloignées et les plus marginalisées en Afrique de nos jours, avec des citoyens qui se sont prononcés sur les difficultés auxquelles ils font face et qui ont formulé des idées sur comment ils entendent un futur meilleur. Les résultats des consultations ont été compilés dans un rapport sur le processus post 2015 intitulé « L'Afrique que nous voulons : des Etats aptes à réagir, et des citoyens au pouvoir renforcé¹ ». Le présent document « Femmes et les Filles Africaines : leurs voix sur le monde post 2015 » ajoute à ce rapport, dans le sens où il approfondit l'analyse sur le genre et les questions de droits des femmes émanant des ateliers.

Le présent document est une représentation de la voix des femmes et des filles africaines à la base. Même si ACORD s'est évertué à faire l'écho de la voix des femmes de manière fidèle,

¹ A paraître en avril 2014

force est de constater que l'Afrique n'étant pas homogène, ces voix ne sont pas représentatives de toutes les femmes sur le continent, ni ne traduisent les opinions et points de vue de toutes les femmes interviewées sur l'égalité des sexes. Dans les discussions avec les femmes, ces dernières ont invariablement reconnu que des réalisations et avancées ont été enregistrées en termes d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes au cours des 15 dernières années. En particulier, elles ont souligné les grands pas réalisés par rapport à la participation des femmes dans la classe dirigeante et sur les questions juridiques et politiques concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à travers le continent. Le présent rapport a tenté de recueillir la parole des femmes à la base par rapport aux processus politiques de construction de consensus très complexe qui découlera du cadre de développement post 2015. Si un certain nombre de voix à la base présentent les femmes comme des victimes, d'autres mettent l'accent sur l'action des femmes. Pour ACORD, cet équilibre est très important dans le débat sur l'autonomisation des femmes. La réalité pour beaucoup de femmes à la base est que leurs libertés fondamentales sont entravées. En conséquence, notre point de départ est que les capacités réelles des femmes à prendre des décisions et à les mettre en œuvre, constituent la base sur laquelle elles vont pouvoir s'affirmer en tant que citoyennes reconnues avec un pouvoir de décision à tous les niveaux.

Les résultats qui ont fait l'objet de discussions lors des ateliers citoyens et lors des ateliers spécifiques sur la question des femmes, ont été résumés ici. Dans l'analyse sur les voix des femmes, ACORD a identifié des questions relatives à cinq grands axes :

- La violence contre les femmes et les filles
- L'accès et le contrôle des ressources, y compris la terre, le crédit, l'énergie les technologies de l'information
- La citoyenneté des femmes et la classe dirigeante féminine
- L'accès aux services de base, avec un accent sur les services de santé sexuelle et de la reproduction
- La reconnaissance, la redistribution et la rémunération du travail social des femmes

Le rapport focalise son analyse sur les expériences et les opinions des femmes et filles africaines, en utilisant leurs propres expressions pour illustrer les questions devant être prises en compte dans le nouveau cadre de développement post 2015.



“Les besoins et aspirations des femmes diffèrent en fonction de leur position géographique, leurs spécificités culturelles, les niveaux d'éducation, leur statut dans la société et leur niveau d'autonomie. Leurs voix laissent parfois apparaître beaucoup de craintes et elles sont le plus souvent présentées comme des victimes. Malheureusement, telle est la réalité à la base.”

Salina Sanou,
Responsable des Politiques
et du Plaidoyer d'ACORD.

COMMENT METTRE FIN AUX FORMES DE VIOLENCE SEXUELLE BASEES SUR LE GENRE

Violence sexuelle et basées sur le genre (VSBG)

La violence sexuelle et basée sur le genre prive les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux et de leur intégrité physique, les empêche de s'épanouir sur le plan social, économique et politique, et cause d'énormes dégâts et abus sur le plan mental. En Afrique, les VSBG sont un phénomène complexe très répandu du fait des relations de pouvoir inégales perçues dans toutes les communautés sur le continent et dans tous les pays, avec une fragilité accrue pendant et après les conflits. Il est difficile d'avoir des statistiques sur les cas de violence sexuelle qui sont généralement peu déclarés. Lors des ateliers, les femmes ont parlé de plusieurs formes de violence sexuelle. Au Kenya, une participante a corrélé le harcèlement sexuel au déni de droit :

“Les femmes sont constamment victimes de harcèlement par les hommes et se voient privées de leur droit et de leur liberté d'expression” (Une participante au Kenya)

La question du viol a été soulevée lors des ateliers sur la situation des femmes. Les participantes ont parlé des horreurs vécues, et se sont accordées sur le fait que le viol représente une menace constante pour beaucoup d'entre elles. Au Mozambique, une jeune participante a partagé l'atrocité qu'elle a subie avec le reste de l'assistance :

“En allant à l'école un après-midi ensoleillé, je suis tombée sur trois hommes qui m'ont poussée dans le buisson avant de me violer à tour de rôle. J'ai ressenti une douleur agonisante lorsqu'ils se sont relayés sur moi. Ils m'ont ensuite menacée de ne pas en parler au risque d'être battue. Je suis alors allée au service d'assistance aux victimes de la police de Metangula qui m'a soutenue. Les coupables ont par la suite été arrêtés, et je viens d'apprendre qu'il s'agissait de soldats en poste à la base navale située dans les environs”. (Une participante de 21 ans au Mozambique)

Pour beaucoup d'entre elles, la violence sexuelle basée sur le genre, est très liée aux attitudes et normes sociales, aux rôles traditionnels des hommes et des femmes, et à la façon dont le pouvoir est réparti au niveau des ménages. Après avoir reconnu le besoin d'appuyer la sensibilisation, elles ont échangé sur comment les institutions juridiques pourraient légiférer contre les VSBG, en faisant remarquer cependant que même si des cas de violence sont signalés, les coupables sont rarement arrêtés. Les institutions coutumières et communautaires sont souvent perçues comme étant incapables de faire face à ce fléau. En Tanzanie, une participante a mis l'accent sur les difficultés rencontrées par les femmes du fait de certaines pratiques traditionnelles, et insisté sur l'application des lois contre toute forme de violence sexuelle :

“La violence sexuelle est un problème qui est principalement imputé à la culture et aux traditions Maasai qui attribuent une position supérieure à l'homme dans la société et dans le foyer. Il existe diverses formes de violence sexuelle basée sur le genre y compris, entre autres, les sévices corporels, les mauvais traitements psychologiques,

le mariage forcé, la polygamie sans le consentement de la femme, l'utilisation abusive des biens matrimoniaux pour se remarier, qui est considérée comme une forme de violence économique, et le comportement coutumier de "Mkuki Mlangoni". Les cas de VSBG sont aggravés par le manque de déclaration des cas de violence, la faible collaboration des témoins, et le recours abusif des lois coutumières pour régler les cas de violence. Cependant, la loi est claire concernant les VSBG, en ce sens qu'elle stipule que toute pratique ou loi oppressive doit être bannie". (Une participante à Ngorongoro en Tanzanie)

Les quinze dernières années ont été marquées par beaucoup de campagnes de sensibilisation autour de la législation pour prévenir et gérer les cas de VSBG. Malgré le fait que certains pays aient promulgué des lois efficaces contre les violences basées sur le genre, les participants ont tous noté que les structures locales de prise de décisions doivent inclure plus de femmes pour bien prendre en charge la question :

"Lorsque des cas de violence sont signalés, les chefs de la communauté se réunissent pour prendre une décision. Dans la plupart des cas, la décision est favorable à l'homme, puisque la comité est en majorité composé d'hommes". (Un agent de développement communautaire à Ngorongoro en Tanzanie)

Les participantes venant de pays dans une situation précaire et post conflit ont exposé leurs expériences de violence sexuelle dans un contexte de conflit. Les expériences racontées témoignent de la persistance de la violence basée sur le genre sur le continent, dans les sociétés en proie à des conflits. Au Burundi, les participantes ont discuté de la façon dont les filles victimes de viol, celles qui ont rejoint le mouvement armé de gré ou de force, ou les filles mères victimes de violence sexuelle en période de conflit, sont stigmatisées et victimes de stéréotypes et préjugés. Les filles victimes de violence en période de conflit armé voient leur légitimité remise en cause dans la société, dans leur famille, dans la communauté et aux yeux des institutions officielles. Dès lors, elles deviennent vulnérables, socialement et économiquement.

"Beaucoup de filles ont été victimes de violence pendant la guerre. A part les rebelles, les voisins ont également fait beaucoup de mal aux filles et aux femmes. Le plus souvent, il s'agissait de violence sexuelle et de spoliation de leurs biens. Chaque fois qu'une fille ou une femme a tenté de dénoncer l'homme qui l'avait violée, elle s'exposait à des risques d'être tuée parce qu'on était dans une situation de guerre". (Une participante au Soudan du Sud)

Les femmes qui ont pris part aux ateliers ont recommandé que des efforts concertés soient pris par toutes les communautés; particulièrement dans les zones affectées par la guerre, pour renforcer la sensibilisation sur la violence à l'égard des filles.

"Pour aider à la réhabilitation des filles victimes de violence, les ONG et les autres organisations doivent collaborer avec les collectivités locales pour faire en sorte que les populations soient suffisamment sensibilisées pour respecter les droits des filles victimes de violence, parce que ces dernières ne sont pas responsables des conséquences de la violence dont elles ont été victimes". (Une participante au Burundi)

Partenaire intime (violence conjugale)

La violence exercée par un partenaire intime (VPI) est l'une des formes de violence les plus répandues contre les femmes et qui se produit le plus souvent chez les couples mariés. Les participants ont noté que dans la plupart des pays, la VPI est toujours passée sous silence, acceptée comme une norme et même avalisée par les politiciens et autres personnalités. Selon les participants, les communautés continuent de justifier la VPI comme une forme de discipline, relevant du domaine privé, qu'il faut gérer en famille. Les femmes qui ont pris part aux ateliers ont toutes exprimé leur colère contre la violence et la domination dont elles sont victimes dans le foyer, et certains hommes ont même reconnu que la violence est directement liée aux rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes dans la société :

“Les femmes et les filles ont besoin d'égalité et non de la domination et de l'oppression. Elles veulent exercer leurs droits sans domination aucune. Le problème auquel elles font face est l'influence traditionnelle. Leurs époux les empêchent d'aller au marché, sans compter la violence conjugale dont elles sont victimes. Leurs maris s'arrogent le droit d'accorder toute permission. Elles ne peuvent pas aller à l'école sans la permission du mari. Dans notre société, les femmes sont traitées comme des enfants. Elles ne peuvent pas aller loin à moins d'être accompagnées par une personne adulte. Et elles n'ont pas le droit d'assister à des réunions”. (Un pasteur père d'une fille et d'un garçon participant à un atelier à Borana en Ethiopie)

Dans plusieurs endroits en Afrique après les indépendances, les mesures juridiques prises contre la violence conjugale sont différentes de celles prises contre les autres formes de violence. La violence que l'on qualifie de conjugale est souvent punie moins sévèrement, si toutefois elle l'est². Les ateliers ont montré comment la violence conjugale est toujours différenciée des autres formes de violence. Au cours des débats, les femmes ont déploré le manque de poursuites judiciaires contre les coupables de violence conjugale, ce qui, aux yeux d'une participante venue du Kenya, est le fait, entre autre, de la corruption.

“La corruption est un facteur clé de la violence à l'égard des femmes. Les personnes coupables soudoient les parents et les juges pour étouffer les preuves contre eux”. (Un participant au Kenya)

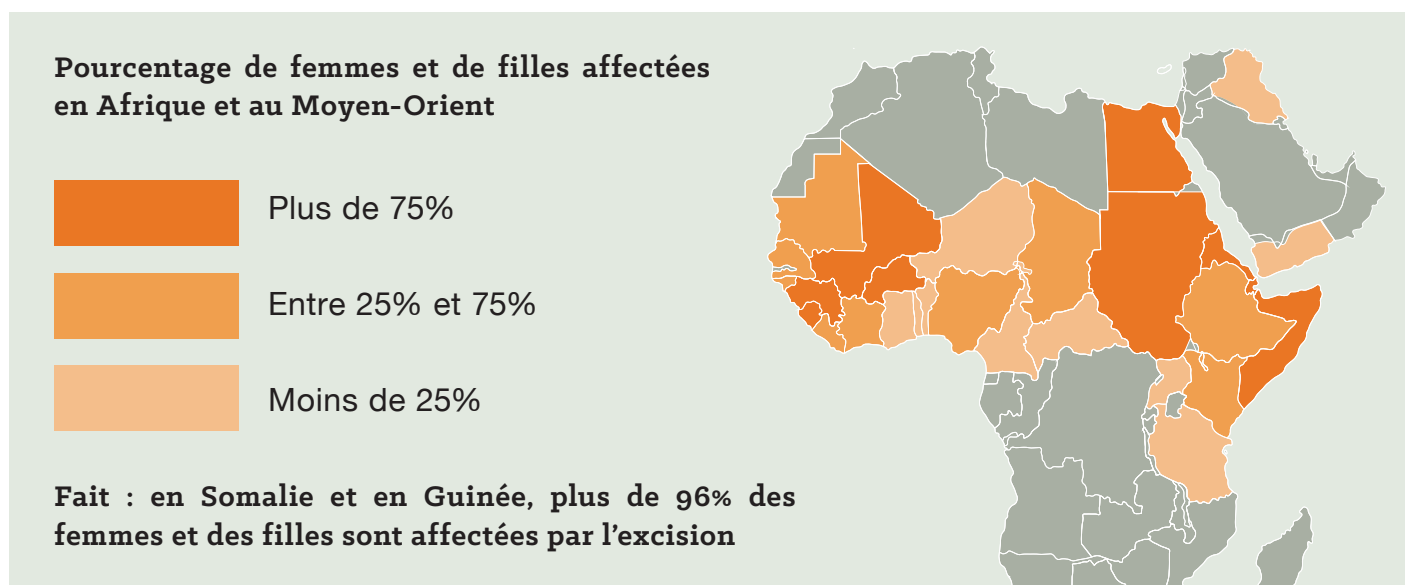
Mutilation génitale féminine (excision)

Les mutilations génitales féminines (MGF), plus connues sous le nom d'excision, constituent une autre forme de violence répandue contre les femmes et les filles. Selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), près de 90 millions de femmes en Afrique ont été victimes d'excision. L'excision est toujours pratiquée dans 28 pays africains au moins, et les pourcentages varient entre 5% en Ouganda à plus de 90% en Somalie³. L'excision a des effets physiques et psychologiques à long terme et puisqu'elle est pratiquée par des personnes sans formation, et dans des conditions insalubres, elle augmente également les risques pour la santé des femmes et des filles qui y sont soumises.

Dans les sociétés où la prévalence de l'excision est élevée, les femmes et les filles ayant subi l'excision sont perçues comme étant plus féminines et plus propres, ce qui renforce la stigmatisation de celles qui ne sont pas passées par ce rituel. Lors des discussions sur

comment la violence affecte leur vie, certaines participantes ont clairement pointé du doigt l'excision, malgré la stigmatisation qui prévaut toujours dans les communautés africaines par rapport à la question. Bien que les dispositions légales et les mesures coercitives soient importantes, les participants ont fortement souligné que les efforts en la matière sont sapés par le manque de sensibilisation et par les attitudes sociales.

“L'excision est un problème. Pour y mettre fin, la sensibilisation est l'unique solution, et nous devons nous organiser au niveau des districts et des sous-districts pour mettre fin à cette pratique, pour sauver nos enfants et pour avoir des enfants en toute sécurité”. (Une élèveuse de Marsabit au Kenya, mère de cinq enfants)



Source de diagramme : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Les femmes ont exprimé leurs préoccupations par rapport aux effets de la violence sur le court et long terme, et comprennent clairement qu'il faut une transformation profonde qui implique une collaboration avec les communautés et les institutions officielles pour les sensibiliser sur les effets de la violence, la prise en charge des barrières juridiques et structurelles, et le soutien et l'indemnisation des victimes.

² Violence Domestique et la Loi en Afrique, Emily Burrill, Richard Roberts, et Elizabeth Thornberry
www.ohioswallow.com/extras

³ Faits OMS no. 241 mise à jour Octobre 2013

ACCES, CONTROLE ET POSSESSION DES RESSOURCES Y COMPRIS LE FONCIER, LES CREDITS, LES RESSOURCES NATURELLES, L'INFORMATION ET LA TECHNOLOGIE

Le foncier

En Afrique au sud du Sahara, 80% de l'alimentation est produite par les petits exploitants, dont les femmes représentent 70%. Cependant, les femmes paysannes ont un accès très limité au foncier et font face à des conditions difficiles d'occupation des terres. Durant les ateliers, l'accès au foncier a été une des questions clés ayant suscité beaucoup de débats dans tous les pays. Les femmes ont affirmé que si on leur donne suffisamment d'accès au foncier, et si elles bénéficient d'un appui politique approprié, elles pourront obtenir des moyens de subsistance stables et prospères :

“L'indépendance sur le plan financier est très importante pour les femmes qui doivent prendre en charge leurs enfants sans l'aide du mari, en cas de décès ou de divorce. Je suis divorcée depuis 1988, mais je me débrouille pour m'occuper de mes enfants grâce à l'agriculture. Bien entendu, j'ai rencontré des problèmes au début parce que je n'avais aucune parcelle de terrain, mais avec l'aide de la responsable, j'ai pu avoir un lopin de terre et des semences pour commencer à cultiver mon propre champ. Maintenant je suis contente de pouvoir cultiver toute l'année grâce à l'irrigation”. Mozambique, agricultrice divorcée, mère de 4 enfants et grand-mère de 12 enfants

La propriété foncière détenue par les femmes dans la plupart des pays africains, est estimée à 1% des titres fonciers enregistrés et ne dépasse pas 5% des titres partagés⁴. L'insécurité par rapport au foncier conduit à beaucoup de conséquences comme l'insécurité alimentaire, l'incapacité à investir, et le déni d'accès au crédit et aux ressources financières additionnelles. Le paysage législatif a beaucoup changé, mais il reste beaucoup à faire pour assurer et protéger les droits des femmes à la terre et à la propriété foncière. Pour beaucoup de femmes, la situation de pauvreté dans laquelle elles se trouvent découle directement du défaut de reconnaissance juridique et d'application de leur droit à la terre.

“Nos femmes ont besoin d'avoir un accès approprié à la terre pour travailler et faire des affaires, mais cela est très difficile pour elles”. (Un participant à Medbougou en Mauritanie)

“J'ai été illégalement dépossédée de ma parcelle de terre. Mon mari était en prison. Et chaque fois que je réclamaïis mon terrain, on me disait que j'allais recevoir une indemnité dès que mon mari sortirait de prison. Mais après sa libération, rien n'a changé. Ils nous imposaient toujours de nouvelles conditions qui n'avaient rien à voir avec la loi. Cela est épuisant”. (Une participante à Bugesera au Rwanda)

⁴ www.fao.org/sd/fsdirect/fbdirect/fsp001.htm

L'accès aux compétences, outils et ressources

Lors des ateliers, les femmes ont soulevé la question de la commercialisation des produits agricoles en Afrique. Nombreuses sont les femmes qui n'avaient pas accès à la technologie et aux compétences requises pour tirer le maximum de profit d'une plus grande commercialisation. Au contraire, au moment où on assiste à une expansion de l'agriculture à grande échelle orientée vers les exportations en Afrique, les femmes voient leur rôle de productrice s'effriter. Entre autres préoccupations soulevées, il y a la propension des gouvernements à favoriser les investisseurs par rapport aux infrastructures et au foncier, au détriment des petites exploitations :

“Le champ que je cultive m'a été donné par mon grand-père, mais le gouvernement est venu me déposséder de la moitié du terrain qu'il a ensuite donnée à des investisseurs étrangers”. (Un participant à Lago District au Mozambique)

Au même moment, les femmes ont exprimé le besoin d'accéder à la technologie, ce qui leur permettrait d'alléger leurs travaux aux champs, et de consacrer du temps à d'autres moyens de subsistance et à des activités familiales ou communautaires. Là où les femmes ont pu accéder à des techniques d'allègement des tâches, leur vie a complètement changé.

“Les tâches ont été réduites pour nous les femmes : autrefois, nous produisions de la farine de mil en utilisant la roue traditionnelle, et maintenant il y a le moulin, et nous transportons maintenant, pour la plupart, de l'eau et les fagots à dos d'âne, et avant on portait tout sur nos épaules”. (Une participante au Tchad)

L'information et la technologie constituent la clé du développement pour les femmes en Afrique, mais le gap en termes d'informations est une réalité que vivent la plupart des femmes, dont beaucoup ont du mal à accéder à la technologie et à l'utiliser convenablement. Les participants ont souligné que la technologie et l'accès à la formation peuvent aider les femmes à transformer le paysage de l'agriculture, participer aux marchés financiers et même faire tomber les barrières sociales. Certains participants ont relevé comment la formation et la technologie dans le secteur agricole ont amélioré leur vie :

“J'ai partagé les enseignements tirés de ma formation avec les membres du forum à travers des démonstrations sur les techniques de multiplication. J'ai également distribué des plants de banane à ceux qui voulaient en planter. Après un voyage d'éducation et de formation pratique dans les techniques de culture de la banane, j'ai pu renforcer mon engagement dans cette activité. Maintenant, je parviens à payer les frais de scolarité pour mes trois enfants. La Banque Populaire et les institutions de microfinance ont confiance en moi et contrairement au passé, je peux obtenir un crédit quand je veux”. (Une participante au Rwanda)

Les principales difficultés pour les femmes d'accéder à la technologie sont les mêmes à travers le continent. Il s'agit, entre autres, du manque de compétences, de la pauvreté, et du faible niveau d'accès.

Elles ont également souligné avoir besoin de soutien pour développer davantage l'agriculture commerciale, mais cet appui est plutôt attendu des gouvernements pour s'assurer qu'elles bénéficient de la technologie, des intrants et des compétences adéquates pour assurer cette transition.

“Je pense que le moment est venu pour nous de passer de la petite exploitation à l'agriculture mécanisée. Nous disposons de 10 ha de terres que nous ne pouvons pas cultiver manuellement. La mise à disposition d'un tracteur pourrait nous aider à devenir des agricultrices commerciales”. (Une participante et petite exploitante à Lago au Mozambique)

Les femmes ont également noté que pour avoir des moyens de subsistance durables et prospères dans la production de produits alimentaires à petite échelle, elles doivent faire tomber beaucoup de barrières qui entravent l'accès aux marchés, et ont déploré le manque d'informations et de protection juridique qui garantissent un partage équitable de la valeur de leurs produits. Parallèlement, elles ont besoin d'infrastructures et de compétences :

“Nous avons besoin d'infrastructures de conservation et de transformation des produits agricoles et des compétences en termes de commercialisation. Je dois écouler mes oignons immédiatement après la récolte parce que je n'ai pas le choix. Je suis la seule source de revenu dans mon foyer, puisque mon mari est paralysé. Le vendeur écoule les mêmes produits cinq fois plus cher que le prix auquel je les lui ai vendus. Il tire tout le bénéfice du travail que j'ai effectué moi-même”. (Une participante à Niono au Mali)

Les politiques agricoles au niveau local, national et régional ont fait l'objet de beaucoup de critiques pour n'avoir pas accordé la priorité à la production à petite échelle et pour n'avoir pas protégé les marchés pour la consommation locale dans les communautés. Les femmes éleveuses au Burkina Faso ont échangé sur combien elles ont besoin du soutien de l'Etat en termes d'intrants et de services d'appoint pour créer des moyens de subsistance durables :

“Je suis dans l'élevage depuis 30 ans. J'ai rencontré beaucoup de difficultés à cause d'une production laitière insuffisante. Mon souhait est de disposer de vaches de qualité susceptibles de produire plus de lait. Il est vrai que le gouvernement a commencé à fournir plus de services aux éleveurs, mais cela n'est pas suffisant. Je dois produire moi-même des cultures fourragères pour nourrir mes vaches. Si je pouvais avoir accès au fourrage à travers mes activités à Yagma, cela m'éviterait de courir partout. L'achat en gros est toujours mieux”. (Une participante au Burkina Faso)

Le crédit

Au cours des 30 dernières années, les femmes ont réalisé beaucoup de progrès en termes d'accès à l'épargne et au crédit. On a assisté à une prolifération de régimes d'épargne et de prêts dans les villages et de banques rurales communautaires dans beaucoup des pays en revue. Le microcrédit est maintenant reconnu comme un facteur non négligeable dans la lutte contre la pauvreté. Cependant, beaucoup de femmes sont toujours en marge du circuit financier (défini comme les services financiers y compris le crédit, l'assurance et la capacité à effectuer des transactions sophistiquées comme les lignes de crédit et les régimes de retraite). Pour les participants aux ateliers, l'accès des femmes au crédit est subordonné, non seulement à leur capacité à générer des revenus, mais également à leur indépendance financière au sein des foyers et à leur capacité à satisfaire les besoins de leurs communautés respectives :

“Ici à Niono, les femmes en général, et particulièrement les femmes déplacées, ont un accès très limité à la terre et au crédit pour les travaux agricoles. Par rapport à la terre, soit nous la louons nous-mêmes, soit nous passons par nos maris pour la louer. De plus, il faut de l'argent pour payer le loyer et acheter la main d'œuvre et les intrants, ce qui fait que notre besoin en services financiers est crucial, parce que nous sommes les premières à être sollicitées par la famille, nos enfants et même la communauté en cas de besoins de toute sorte”. (Une participante à Niono au Mali)

L'accès des femmes au crédit est restreint aussi bien en termes de demande que d'offre. Les longues distances et le manque d'informations pertinentes au niveau local, empêchent souvent les femmes de se déplacer vers le fournisseur de services, et leur contrôle limité sur les biens du foyer et la domination du mari ont été tous les deux identifiés comme des contraintes majeures par les participants. S'agissant de l'offre, les exigences strictes imposées par les institutions financières et la variété limitée des produits ciblant les femmes constituent de vraies contraintes. Les fournisseurs officiels de crédit imposent des garanties prohibitives, ce qui fait que beaucoup de femmes se retrouvent inéligibles aux ressources financières dont elles ont tant besoin pour sortir de la pauvreté.

Accès aux ressources naturelles

Les femmes ont exprimé des préoccupations par rapport à l'exploitation des ressources naturelles aux dépens des petits exploitants, particulièrement les femmes. Les femmes qui ont pris part aux ateliers ont souligné le fait qu'elles sont, plus que les hommes, celles qui jouent souvent le rôle de conservation et de gestion des ressources naturelles dont dépendent les communautés. Ce sont les femmes qui le plus souvent restaurent les terrains boisés, ramassent les produits dans la forêt, et gèrent l'approvisionnement en eau. Et puisqu'elles ont un accès difficile aux ressources financières et à la terre, elles deviennent plus dépendantes de ces ressources. Cependant, l'épuisement des ressources commence à se faire sentir dans les communautés, et les femmes sollicitent du soutien pour avoir un meilleur accès et une plus grande maîtrise de ces ressources vitales :

“Autrefois, les ressources naturelles, telles que le pâturage, l'eau et les arbres étaient gérées entièrement au niveau de la communauté par nous-mêmes, les femmes. Maintenant, à cause des dernières années de sécheresse, les ressources se détériorent plus facilement, par exemple les arbres étaient abattus pour faire du charbon de bois destiné à la vente. Donc nous avons besoin de protéger et de bien gérer nos ressources, mais cette tâche est très lourde. Récemment, nous avons des gardes qui protègent les arbres. Quiconque abat un arbre est considéré comme quelqu'un ayant détruit toute la population parce que les arbres attirent la pluie. Les terres seront également détruites du fait de l'érosion et de la dégradation des sols”. (Une élèveuse à Borana en Ethiopie)

Certains participants ont également souligné que les ressources naturelles, telles que la forêt, restent d'une grande signification sur le plan culturel, et dès lors, elles doivent être protégées et préservées :

“Nous avons autrefois des forêts denses où nous faisons nos sacrifices en période de calamités comme la sécheresse ou les maladies. Et maintenant lorsque de tels fléaux s'abattent sur nous, nous n'avons aucune autre option que de faire avec”. (Une participante au district de Sanga au Mozambique)

Le changement climatique est également perçu comme un facteur qui affecte la capacité des femmes à produire de la nourriture durablement. Comme pour la plupart des personnes pauvres dans le monde, et avec leur dépendance croissante vis-à-vis des ressources naturelles, les femmes sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Les femmes ont besoin d'appui pour la création de moyens de subsistance adaptables et résilients. Dans 10 des 13 pays en revue, la pluviométrie erratique attribuée au changement climatique a été identifiée comme une question fondamentale qui mérite une attention particulière.

“Lorsque j'étais jeune fille, on savait à quel mois la pluie tomberait, et quel mois serait sec, et donc en tant qu'agriculteur on pouvait se préparer à planter les semis. Mais les choses sont différentes maintenant, tout a changé. Les mois de pluie ont laissé la place à la sécheresse, et les mois de sécheresse deviennent arrosés”. (Une participante à Mwanza en Tanzanie)



LES FEMMES EN TANT QUE CITOYENNES ACTIVES

Le degré de participation des femmes à la vie politique et leur accès aux processus de prise de décisions peuvent être perçus comme des facteurs clés d'égalité des sexes. Jusqu'en 2014, l'Afrique comptait trois femmes Chefs d'Etat, et un pays (le Rwanda) ayant la plus grande représentativité des femmes à l'Assemblée Nationale. La moyenne à travers le continent est de 17% de femmes au Parlement, ce qui est certes comparable à la moyenne mondiale, mais reste loin de l'idéal. Des progrès ont été réalisés régulièrement depuis l'an 2000, et un certain nombre de facteurs ont contribué au changement du statut des femmes au sein de la classe dirigeante. Le premier facteur est le recours aux quotas : plus de 25 pays sur le continent ont adopté un système de quota. Les femmes ont également reconnu les avancées réalisées en termes de citoyenneté active et de leur participation dans les processus de prise de décisions.

“Aujourd’hui, il y a beaucoup de femmes dirigeantes. Par le passé, les filles et leurs mères étaient complètement réprimées”. (Une participante à Borana en Ethiopie)

Les cadres juridiques et politiques au niveau national sont de plus en plus ouverts à la promotion du leadership féminin aussi bien au niveau national que sous-national, mais la représentativité des femmes est toujours en deçà de 30% dans beaucoup de pays et institutions. Là où les institutions ont pris les mesures nécessaires pour inclure les femmes dans des postes de direction, cela a été salué par les membres de la communauté, comme en témoigne une participante :

“Malgré le peu de cadres à travers lesquels les gens peuvent participer aux décisions du gouvernement, le gouvernement actuel a hissé les femmes dans plusieurs domaines. Les femmes bénéficient d’une attention particulière dans tous les domaines, par exemple il y a des postes particuliers réservés aux femmes dans différents comités. Au niveau des collectivités locales de niveau 1, il y a des postes destinés aux femmes, et la même chose s’applique aux niveaux 2 et 3. Même au parlement, chaque circonscription électorale est censée avoir une représentante. Je pense donc que cela a contribué à favoriser leur participation”. (Une participante en Ouganda)

Chez les femmes, les opportunités de participation n’ont pas été équitables, les jeunes femmes et les femmes des communautés marginalisées et les femmes pauvres n’ont pas bénéficié des mêmes opportunités contrairement aux femmes ayant un niveau d’éducation, et celles des grandes communautés. La majorité des femmes leaders proviennent des classes supérieure et moyenne. Les jeunes femmes en particulier ont du mal à accéder à la classe dirigeante et avoir voix au chapitre dans le mouvement féminin. Pour beaucoup de participants, les femmes

les plus pauvres et les plus marginalisées se sont engagées dans la lutte pour être entièrement intégrées dans les cercles de gouvernance au niveau communautaire, local et national.

“Les femmes ne sont pas autorisées à parler en public ou assister à des réunions”. (Un participant à Borana en Ethiopie)

“Les femmes de Siribala avaient décidé de se libérer du joug des hommes pour remettre en cause les lois injustes. Elles se sont regroupées en association et ont choisi leur candidate. Mais le problème est qu’elles manquent de confiance et de capacités dans leur façon de faire”. (Un participant au Mali)

Les participants aux ateliers d’ACORD ont identifié un certain nombre de raisons qui expliquent pourquoi les femmes n’ont pas participé effectivement aux processus de prise de décisions. La discrimination, la dépendance économique, la violence basée sur le genre, le temps passé aux tâches domestiques et d’autres facteurs, empêchent les femmes de jouir de tous leurs droits et d’accéder et de participer efficacement aux processus de prise de décisions. Le leadership féminin n’est toujours pas universellement accepté. Les participants ont souligné le besoin de reformer les institutions politiques et autres en vue d’accueillir les femmes et de mettre fin à la domination des hommes et au patriarcat, et par voie de conséquence, endiguer toute marginalisation des femmes.

“Les femmes dans notre communauté font face à beaucoup de difficultés. Les décisions sont prises par les hommes dans la plupart des cas. L’influence culturelle a également grandement contribué à cette situation. Le Gouvernement et les ONG essaient de sensibiliser sur les questions de genre. Mais il reste toujours beaucoup à faire”. (La vice-présidente d’une coopérative d’épargne et de crédit en Ethiopie)

Les femmes ont également déploré leur exclusion des processus de prise de décisions, arguant que cela les affecte également dans d’autres domaines du développement. Une participante venue de la région du Mont Elgon au Kenya l’a formulé en ces termes :

“La raison pour laquelle nous sommes toujours à la traîne est que la plupart d’entre nous ne sont pas intégrées dans les processus de prise de décision”.

Tout au long des concertations, les femmes ont appelé à un leadership inclusif. Les capacités et compétences des femmes en matière de leadership sont sous-estimées et sous-utilisées, et le rôle important que les femmes jouent dans la communauté non reconnu.

“Les femmes sont les acteurs clés dans la résolution des problèmes au niveau de la communauté. Nous méritons d’avoir un plus grand soutien”. (Une participante à Dire Dawa en Ethiopie)

Par ailleurs, les ateliers ont mis l'accent sur le fait que dans beaucoup de domaines, les femmes s'engagent activement en tant que citoyennes pour défendre leurs intérêts, et que cela doit être magnifié et soutenu. Les participants ont souligné comment la mobilisation et la participation active des femmes ont eu un impact sur le plan économique au niveau de leurs sociétés respectives. La formation d'associations et l'autonomisation des femmes ont conduit à plus de reconnaissance :

“Notre association composée de 113 femmes est maintenant courtisée par les politiciens lors de la campagne pour les élections législatives du 24 octobre 2013, parce qu'ils savent que nous sommes maintenant conscientes que nos cartes d'électeur constituent notre principale arme” (Une participante à Niono au Mali)

La proportion des femmes au Parlement est une mesure fiable parce que ces organes sont relativement stables et le dénombrement des effectifs est facile à comparer, d'un pays à un autre. Mais il y a des opportunités à saisir pour les femmes au niveau sous-national qui offrent de meilleures conditions pour la promotion de la participation des jeunes femmes et des femmes marginalisées. Au cours des ateliers, la plupart des femmes ont soulevé la question de l'importance de leur participation dans les structures locales de prise de décisions.

“La principale solution que je propose pour corriger le déséquilibre entre les sexes est de créer des conditions favorables dans les communautés à travers la facilitation de dialogues et de cadres d'échanges pour nous permettre de prendre des décisions”. (La vice-présidente d'une coopérative d'épargne et de crédit en Ethiopie)

La participation des femmes au niveau des ménages

Pour les femmes, le fait d'avoir voix au chapitre au niveau du ménage est aussi essentiel que de se faire entendre au niveau de la communauté. Comme souligné dans les sections ci-dessus, les femmes ont identifié l'oppression et la domination dont elles sont victimes dans le foyer comme étant une entrave à leur autonomisation et un frein à leur capacité à prendre des décisions importantes concernant leur famille.

“Economiquement parlant, la femme est sollicitée dans le foyer et cela est important pour le bien être de la famille. Mais les femmes n'ont aucun pouvoir de décision et lorsque les filles font des erreurs, elles sont simplement renvoyées chez leur mère au foyer”. (Un participant au Mali)

Parfois, cela affecte la capacité des femmes à avancer dans d'autres domaines de la vie. Les participantes ont souligné que leur accès aux services peut être limité par leurs partenaires. Pour contribuer à la création de moyens de subsistance durables, les femmes ont expliqué avoir besoin de plus de pouvoir au niveau des ménages pour prendre des décisions d'ordre économique.

“Les hommes détiennent le pouvoir de prise de décisions quand il s'agit de l'utilisation des ressources dans le foyer. Cette situation va exacerber l'ignorance des femmes. Donc, il faut plus de sensibilisation dans la communauté sur l'égalité des sexes”. (Une participante à Borana en Ethiopie)

“Dans les foyers de couple marié, les vieilles traditions et cultures prédominent. C'est toujours l'homme qui prend les décisions concernant les activités génératrices de revenu, la commercialisation de la production, et même l'allocation des revenus. Il contrôle tout ! On n'a même pas le droit vendre du bétail sans consultation”. (Une participante au Rwanda)

Un sujet qui est soulevé régulièrement au cours des ateliers est que les femmes ont la responsabilité du bien être au sein de la communauté, plus que les hommes. Les femmes doivent satisfaire les besoins d'un ensemble de personnes à charge et de membres de la communauté. Les participants ont noté que, à ce titre, si les femmes sont renforcées de manière à prendre des décisions sur le plan financier, cela peut avoir des effets positifs dans toute la communauté.

“Il est essentiel de renforcer les capacités des femmes dans la communauté, car une femme peut porter toute une communauté. Si la femme a de l'argent, elle le dépense judicieusement et toute la communauté en bénéficie. Les femmes prennent en charge les enfants ainsi que tous ceux qui sont dans le besoin. Aidons les femmes à occuper une position plus forte dans la société”. (Une participante au Mont Elgon au Kenya)

ACCES AUX SERVICES DE BASE Y COMPRIS LA SANTE DE LA REPRODUCTION

Le Protocole de Maputo reconnaît l'importance de la réalisation des droits sexuels et à la procréation des femmes, comme un des facteurs clés dans la marche vers le développement. Malgré l'amélioration perçue avec les OMD, force est de constater la réalité consternante sur le terrain. L'Afrique au sud du Sahara totalise plus de la moitié des décès maternels signalés dans le monde tous les jours. Il s'y produit chaque année plus de 5 millions d'avortements dans des conditions insalubres (25% de cas d'avortement chez les adolescentes). Plus de 4 millions de jeunes sont infectés par le VIH⁵. Selon les citoyens, l'accès difficile et le coût élevé des services de santé de la reproduction du fait de l'inégalité entre les sexes, représentent des facteurs clés qui expliquent le taux élevé de la mortalité maternelle dans leurs communautés.

Une tendance claire s'est dégagée au cours des ateliers selon laquelle les femmes africaines sont toujours incapables de faire des choix par rapport à la santé de la reproduction, en partie à cause de leur manque d'autonomie sur le plan économique. Les attitudes négatives à l'égard des femmes et des filles, la violence sexuelle et les pratiques traditionnelles néfastes ont toutes des impacts sur la capacité des femmes et des filles à opérer des choix. La violence contre les femmes représente un pourcentage inacceptable des complications liées à l'accouchement.

“La pratique qui consiste à inciser les jeunes filles dans notre communauté est très dangereuse, cela peut provoquer la mort à l'accouchement parce qu'elles saignent beaucoup”. (Une mère à Ngorongoro en Tanzanie)

La mort dans les services de santé, particulièrement au sein des communautés pauvres et marginalisées, a également soulevé beaucoup d'inquiétudes aussi bien pour les hommes que pour les femmes :

“Nous en avons assez de voir nos femmes mourir parce qu'il n'y a aucun hôpital à Turbi où elles peuvent accoucher”. (Un participant à Turbi au Kenya)

“Dans nos dispensaires, il y a tout juste une infirmière pour toute la communauté et du fait de la fatigue, elle ne peut pas consulter tous les patients”. (Un participant au Mont Elgon au Kenya)

Les citoyens de tous les pays ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à l'éloignement des services de santé, et beaucoup ont relaté des cas de parents qui sont morts sur le chemin vers les services de santé, ou au niveau du service dans l'attente de quelqu'un pour venir à leur secours.

⁵ www.icpdtaskforce.org/post-2015/ accessed 02/2014

“Les hôpitaux dans cette zone sont très éloignés des populations et du coup, la plupart des populations meurent en cours de route. Il y a un taux élevé de décès maternels dans cette zone à cause du manque de routes”. (Un participant au Mont Elgon au Kenya)

“Nous, les mères, souffrons beaucoup et mourrons à cause des mauvais services de santé, particulièrement à cause du manque de moyens de transport pour amener les femmes en travail aux centres de santé éloignés. Il n’y aucune ambulance et cela cause la mort de beaucoup de femmes enceintes ici à Omot”. (Une participante au Nord de l’Ouganda)

Les responsabilités en termes de santé de la reproduction sont toujours assumées au premier chef par les femmes, et ces dernières gagnent moins, et ont moins de contrôle sur les épargnes de la famille. Les femmes ont souligné le lien entre l’inégalité entre les sexes, et plus précisément le pouvoir de décision très limité des femmes, au manque d’accès aux services de base.

“Certains hommes accaparent les ressources destinées aux femmes, ce qui entravent leur accès aux services. Par exemple, si vous avez des poules, votre mari peut les vendre et prendre l’argent pour satisfaire ses propres besoins et pas ceux de la famille”. (Une participante au Nord de l’Ouganda)

De plus en plus, les citoyens comprennent et ont bien souligné que ces problèmes peuvent être évités grâce à des solutions fiables. Il suffit d’avoir un leadership politique pour les résoudre, soutenu par la mise à disposition de ressources. La prise en charge des questions de santé sexuelle et de la reproduction devrait bien libérer les énergies et talents des populations, particulièrement les femmes et les jeunes. Au cours des ateliers, les femmes ont appelé les Etats à injecter plus d’investissements dans les services de santé pour faciliter leur accès et réduire le coût des soins de santé, particulièrement les soins de santé maternelle.

“Nous avons un service d’ambulance, mais il y a une seule ambulance pour tout le district, et c’est insuffisant. Si nous lançons un appel téléphonique il se peut que l’on tombe sur un autre district ou un autre centre de santé. Donc les femmes enceintes risquent d’accoucher à la maison. Et ils nous demandent toujours “Pourquoi vous les laisser accoucher à la maison ?” Au moins le fait d’avoir deux ambulances pourrait améliorer la situation”. (Une éleveuse à Borana en Ethiopie)

“Les politiques en matière de santé sont très claires, nous demandons à tous les acteurs de réduire la distance que nous parcourons, particulièrement pour nos femmes qui perdent la vie en donnant la vie à cause d’un manque d’accès à des services de qualité. Nous avons le droit à la santé”. (Un activiste communautaire et éleveur au Kenya)

L'éducation

“La communauté a besoin de consacrer le rôle de la femme comme catalyseur du développement, chaque famille doit s'assurer que ses enfants aient une bonne éducation, ce qui constitue un facteur déterminant dans leur vie”. (Une participante à Mwanza en Tanzanie)

Tout au long du processus de concertation, les citoyens ont souligné l'importance de l'éducation dans l'autonomisation des femmes, dans le développement, et dans la prise en charge des problèmes du continent en général. Les changements dans les politiques éducatives nationales pour garantir une éducation pour tous ont eu un impact dans l'accroissement du nombre des filles dans le cycle primaire. Malgré cela, l'accès à une éducation de qualité reste une préoccupation pour les femmes et les filles en Afrique.

“Le Gouvernement a mis en place un système d'éducation pour tous. Cependant, même si les frais scolaires sont ramenés au minimum, les enfants de parents pauvres sont en deçà de la moyenne. Pire encore, la majorité de ceux qui luttent et arrivent à décrocher un diplôme à ce stade, se retrouvent au chômage et redeviennent presque illettrés comme ceux qui n'ont jamais mis les pieds à l'école. Les filles quittent les villages et vont chercher du travail comme domestiques dans les grandes villes ou s'adonnent à des pratiques dégradantes comme la prostitution”. (Une participante au Rwanda)

Même si les inégalités dans le secteur éducatif sont résorbés ailleurs dans le monde, elles persistent en Afrique. C'est particulièrement le cas dans l'enseignement supérieur. Les femmes représentent uniquement 25% des effectifs dans le troisième cycle et les filles sont faiblement représentées dans les domaines scientifiques, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Cela cause des disparités dans la scolarisation, la performance, en passant par la rétention et l'achèvement du cursus. Pour les participants, ce problème dans l'éducation est lié à la pauvreté grandissante qui touche les femmes et les personnes à leur charge.

Tout au long des ateliers, les femmes ont insisté que leurs communautés, comme leurs gouvernements, doivent prioriser l'accès des femmes et des filles à l'éducation, et s'accordent que l'éducation est susceptible de dynamiser le potentiel des femmes d'avoir des moyens de subsistance renforcés et un bien-être amélioré, ainsi qu'une indépendance au niveau social.

“J'encourage fortement mes amies femmes à aller à l'école, et à celles qui avaient abandonné à y retourner. Nous avons besoin d'être formées et d'acquérir des compétences pour nous engager dans des activités génératrices de revenu, ce qui nous permettra d'avoir une indépendance pour prendre en charge nos besoins et ceux de nos familles”. (Une participante au Kenya)

“Nous, les femmes dans les régions d'élevage, avons besoin de l'éducation pour avoir une vie meilleure... nous considérons l'éducation comme une source de changement. Depuis les années 2011 et 2012, nous avons décidé d'envoyer les filles à l'âge de 7 ans à l'école avec les garçons”. (Une élèveuse à Marsabit au Kenya)

RECONNAISSANCE, REDISTRIBUTION ET REMUNERATION DES TACHES SOCIALES NON REMUNEREES EFFECTUEES PAR LES FEMMES ET LES FILLES

Globalement, les femmes passent 200 millions d'heures par jour à chercher de l'eau⁶. Le travail social non rémunéré est à la base de toute société, en ce sens qu'il contribue au bien-être, au développement social et à la croissance économique. Cela fait référence aux tâches ménagères, à la prise en charge directe des personnes au sein des familles et des communautés. D'une manière générale, ce fardeau est injustement porté par les femmes. En Afrique, le déclin des services publics a également contribué au transfert de ce fardeau aux femmes. Le travail social est essentiel dans les grandes et les petites économies, mais à moins de prendre des mesures spécifiques pour redistribuer et rémunérer le travail effectué par les femmes et les filles, il continuera d'être une des causes de la pauvreté des femmes et de l'inégalité entre les sexes d'une manière générale.

Les participants aux ateliers ont échangé leurs expériences sur la façon dont le travail domestique restreint leur capacité à contribuer au bien-être des familles. Le fait que l'on attende d'elles qu'elles prennent en charge les tâches ménagères signifie qu'elles ne peuvent pas se consacrer suffisamment à renforcer leurs moyens de subsistance, ce qui a un impact sur leur santé et leur bien-être.

“Nous, les mères de familles, faisons face à beaucoup de difficultés parce que nos maris vont au travail et nous laissent à la maison. La prise en charge des enfants est très difficile et la plupart des hommes reviennent à la maison très tard lorsque les enfants sont au lit, souvent même sans avoir mangé. Parfois, vous pouvez avoir des visites, mais vous n'avez aucune autre alternative que d'attendre que le mari rentre avant d'avoir quelque chose à vous mettre sous la dent”. (Une participante au Mont Elgon au Kenya)

D'autres participants ont souligné comment le fardeau des tâches ménagères entrave toute participation aux processus de prise de décisions, soit parce que les processus ne sont pas conçus pour intégrer cette réalité, soit parce que les partenaires les empêchent d'y prendre part pour s'occuper des tâches domestiques.

“La participation des femmes dans la prise de certaines décisions est le plus souvent affecté par le facteur temps. Certains événements de prise de décisions sont parfois organisés à un moment où les femmes ont des tâches importantes au foyer. Parfois, le mari oblige la femme à retourner à la maison pour s'occuper des tâches ménagères”. (Une participante et femmes d'affaires)

“Certains hommes n'autorisent pas leurs épouses à travailler, et pire, ils ne satisfont pas tous nos besoins financiers. Il y en a même qui accaparent les biens de leurs femmes”. (Une participante et marchande de poisson)

⁶ www.water.org

Les participants ont noté que le fait que l'on attende d'elles qu'elles prennent en charge les tâches ménagères et l'absence de tout service susceptible d'alléger ce fardeau, limitent leur capacité à accéder aux services comme l'éducation :

“J’ai quitté l’école en classe de CM2 et maintenant j’ai envie d’y retourner mais mon mari ne soutient pas cette idée”. (Une participante à Sanga au Mozambique)

Avec les avancées réalisées dans la croissance économique, et l'accès à l'éducation pour les filles en Afrique au cours des deux dernières décennies, les femmes sont devenues activement impliquées dans le marché du travail en qualité de travailleuses qualifiées et non qualifiées, aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel. Cependant, comme noté plus haut, l'accès à la technologie et aux services d'appoint de l'Etat peut épargner aux femmes les tâches ménagères et leur permettre de créer des moyens de subsistance prospères et durables. Les participants du Burkina Faso ont discuté de leur besoin de soutien pour accéder à la technologie en vue d'élever leur niveau de vie et d'alléger le fardeau des tâches ménagères.

“Je suis une veuve de 35 ans et je fais de l'élevage tout en m'occupant des tâches ménagères depuis la mort de mon mari. Actuellement, je fais partie d'une association, et cela m'a permis de bénéficier du soutien d'une ONG. Chaque année, et cela fait cinq ans, je produis des cultures fourragères, et c'est uniquement cette année que le gouvernement nous a appuyés avec du matériel et de l'équipement. Je n'ai pas d'âne pour alléger mes travaux, ce qui signifie que les tâches sont lourdes à gérer, sans compter que je dois aussi me consacrer aux corvées à la maison et identifier d'autres activités génératrices de revenu, et donc je pense à augmenter ma production de lait”. (Une participante au Burkina Faso)

Bien que les femmes aient graduellement migré vers le travail productif, cela n'a pas été suivi d'une mutation similaire des hommes vers les travaux sociaux non rémunérés. Dès lors, les femmes se retrouvent avec ce que l'on qualifie de fardeau triple. La perception du public en Afrique est que le travail domestique revient à la femme et que la dot est censée indemniser cette dernière pour le temps passé sur la prise en charge du foyer. Les tâches ménagères et le personnel domestique sont toujours liés à la femme et sont sous-évalués et sous rémunérés. Les participants ont fait remarquer que ces valeurs doivent être prises en charge au sein de la communauté, et que les effets peuvent considérablement impacter le bien-être de toute la communauté:

“D'habitude, on se levait à 5 heures du matin pour aller chercher du bois ou des racines dans des périodes de manque, et nous rencontrions beaucoup de mauvaises surprises, y compris les serpents et les violeurs. Et si d'aventure une femme pauvre meurt du fait de la morsure de serpent, deux à trois mois après, son mari en épouse une autre qui se lèvera à la même heure pour aller chercher du bois. Mais cette année, je dois avouer que ces cas sont devenus rares. A travers la sensibilisation menée par les chefs de village sous l'arbre à palabre, ainsi que par les guides religieux, les gens apprennent de jour en jour. Cela allège un peu le fardeau, parce que cette année, les hommes nous ont aidé dans le maraichage et ont dragué et réhabilité les puits. Beaucoup de femmes dans mon association ont demandé à leur mari de les accompagner aux champs ou dans le bois, tandis que d'autres ont affirmé avoir été aidées par leur mari dans le déboisement de leur champ. Peu de femmes se lèvent maintenant à 5 heures du matin pour aller chercher du bois”. (Une femme membre d'une association féminine au Mali)



RECOMMANDATIONS POUR UN AGENDA POST 2015 SENSIBLE AU GENRE

Les ateliers citoyens visaient à donner aux femmes la possibilité de partager leurs propres expériences et de dégager les priorités pour l'avenir du développement durable à travers le continent. Les femmes que nous avons rencontrées ont abordé une large gamme de questions et se sont prononcées en toute honnêteté sur ce qui détermine le changement dans leurs communautés et ce qui les empêche de le réaliser. Ces témoignages soulignent l'importance des droits de la femme et de l'égalité des sexes dans toutes les discussions autour du développement durable aujourd'hui, et mettent l'accent sur la contribution significative des femmes africaines pour le développement de leurs communautés. Les idées formulées par les participantes montrent comment les femmes font face à des difficultés spécifiques qu'il importe d'alléger à travers un engagement sans faille et des actions résolues.

La présente analyse et les voix relayées au plus haut niveau, ont des implications claires sur l'avenir du développement durable. La réalisation du développement durable et équitable requiert une mutation vers un agenda de développement plus holistique et inclusif. Tout en reconnaissant que des avancées significatives ont été réalisées par les états africains par rapport à l'égalité entre les sexes et les droits de la femme, les ateliers n'ont pas manqué de montrer que ces questions restent une vraie préoccupation à travers le continent. Dès lors, il est vital d'intégrer ces questions dans le cadre de réflexion autour de l'agenda de développement. Les expériences partagées entre les femmes lors des ateliers reflètent la réalité selon laquelle les femmes sont victimes de niveaux très élevés et de manière disproportionnée, de pauvreté et de discrimination, et ces inégalités renforcent leur marginalisation et leur vulnérabilité.

Le cadre de développement post 2015 constitue une opportunité de prioriser fortement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et de les placer au cœur des efforts de construction d'un monde meilleur. Il y a deux manières fondamentales d'y arriver :

- Un objectif autonome en faveur de l'égalité des sexes. Cet objectif sera l'expression d'un engagement politique fort pour l'égalité entre les sexes et les droits de la femme, et permettra de générer des ressources nécessaires pour y arriver. Il doit, au moins, aborder les questions traitées dans le présent rapport : la violence sexuelle et basée sur le genre; l'accès au foncier aux ressources naturelles, au crédit, à l'information et à la technologie ; la promotion du leadership féminin et de la participation des femmes ; la garantie et l'accès aux services de base y compris les services de santé sexuelle et de la reproduction; la prise en charge du travail social non reconnu et non rémunéré. Cet objectif devrait également se fonder sur les cadres existants qui traitent des droits de l'homme, comme la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), les Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques (PIDCP), les Pactes internationaux relatifs aux

droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR) et la Déclaration et la Plateforme d'Action de Beijing.

- L'intégration du genre dans tous les objectifs. Chaque objectif dans le cadre de l'agenda post 2015 doit inclure des cibles relatives au genre qui reconnaissent les questions spécifiques et les contraintes que rencontrent les femmes dans ce domaine. Tous les indicateurs pour les objectifs doivent être ventilés par sexe, et là où les données n'existent pas pour faciliter le calcul, les ressources nécessaires doivent être mises à disposition à cet effet.

Ces deux actions sont essentielles pour aborder les questions soulevées par les femmes lors des ateliers. Cependant, les participants ont mis en exergue des points spécifiques qu'ils trouvent critiques dans la prise en charge de l'égalité entre les sexes. Ces questions ont été soulevées par les femmes, et les recommandations suivantes permettront de bien les prendre en compte dans le cadre de l'agenda de développement :

La violence à l'égard des femmes et des filles

- Le cadre de développement doit prévoir un ensemble de cibles et d'objectifs visant l'élimination de la violence sexuelle et de la violence basée sur le genre à l'égard des femmes
- Il doit également inclure des cibles sur les normes, comportements et attitudes sociaux qui perpétuent la violence contre les femmes, y compris l'excision et les autres pratiques traditionnelles néfastes
- Il doit s'assurer que les mécanismes actuels pour la mise en place d'une justice sociale et d'un soutien aux femmes soient appropriés, avec une reconnaissance explicite, et des cibles, par les institutions coutumières et publiques, ainsi que des indicateurs mesurant l'accès à la justice et l'efficacité des institutions judiciaires
- Le cadre doit aussi avoir des cibles et des indicateurs bien définis relatifs à la violence basée sur le genre qui sévit dans les pays affectés par les conflits armés, dont des indicateurs relatifs aux dispositions légales, l'accès à la justice, les services de soutien, et les réparations, sans oublier l'implication des femmes dans les processus de maintien de la paix.

L'accès et le contrôle des ressources, y compris la terre, le crédit, l'énergie et les technologies de l'information

- Il doit y avoir des mesures pour renforcer la sécurité en termes d'occupation des terres, et la reconnaissance des droits à la terre, avec des cibles spécifiques pour les femmes
- Cibles relatives aux investissements dans les intrants, les infrastructures, la recherche, les services d'appoint spécifiques aux besoins dans la production alimentaire à petite échelle, dont la nature doit être en phase avec les réalités au niveau national et les besoins exprimés des petits exploitants, avec des indicateurs spécifiques sur l'accès des femmes
- Cibles concernant l'accès des femmes aux institutions financières et instruments financiers favorables aux pauvres
- Dans le cadre doit également figurer des seuils de ressources naturelles, y compris

les seuils critiques pour les femmes africaines, par exemple la biodiversité, l'eau, les forêts, avec des indicateurs spécifiques permettant de mesurer l'accès des femmes et leur contrôle sur la gestion de ces ressources

- Cibles permettant de mesurer la capacité d'adaptation et la résilience des communautés face au changement climatique, avec des cibles spécifiques sur le financement, le tout ventilé par sexe.

La citoyenneté des femmes et le leadership féminin

- Le cadre doit prévoir des cibles spécifiques pour la représentativité des femmes en termes d'effectif et de capacité pour une participation effective dans les institutions publiques au niveau national, régional et local, ainsi que dans les structures coutumières et communautaires
- L'égalité des sexes affecte aussi bien les hommes que les femmes, le fait de travailler avec les hommes comme partenaires pour promouvoir une participation active dans la politique doit être une bonne stratégie de promotion de la femme dans les processus de prise de décisions
- L'engagement, et les cibles, pour le suivi citoyen et la régulation des politiques, sont essentiels, et doivent être désagrégés par sexe
- Le cadre doit inclure une mesure acceptée par tous, avec des cibles, sur comment les institutions (au niveau local, national, régional et mondial) rendent compte aux citoyens, le tout ventilé par sexe
- Il doit y avoir des cibles touchant le pouvoir de prise de décisions au niveau des ménages et de la communauté, avec un ensemble d'indicateurs visant à jauger les attitudes des femmes, et comment les améliorer
- Appuyer et encourager les initiatives créant des exemples de bonne pratique dans divers domaines du processus de prise de décisions à divers niveaux
- Les politiques fondées sur le genre visant à assurer l'équilibre entre les rôles professionnels et privés des femmes et des hommes.

L'accès aux services de base avec un accent sur les services de santé de la reproduction

- Le cadre doit s'engager dans l'accès universel aux soins de santé, avec des cibles spécifiques touchant les principales barrières qui entravent cet accès, y compris le coût de la vie et le manque d'infrastructures. Entre autres cibles sur la santé des femmes, et particulièrement les droits à la santé de reproduction, on peut citer :
- Les indicateurs visant la réduction de la mortalité maternelle
- Les indicateurs permettant de mesurer la disponibilité géographique des soins de santé maternelle, avec un accent particulier sur les groupes vulnérables et marginalisés
- Les indicateurs permettant de mesurer la qualité des services de santé maternelle, y compris la qualification du personnel de santé.
- Le cadre doit prévoir un objectif sur l'accès universel à l'éducation primaire et secondaire, en reconnaissant et consacrant le droit à l'éducation, avec des cibles spécifiques pour les femmes et les jeunes filles
- Les cibles et indicateurs doivent également toucher aux taux de fréquentation et d'achèvement scolaire, avec des données désagrégées pour les femmes et les filles
- Des politiques et programmes nationaux doivent être élaborés pour attirer les femmes dans l'éducation et prendre en charge leurs besoins dans le secteur tertiaire de l'éducation
- Les cibles et indicateurs doivent se focaliser sur comment mesurer la parité entre les sexes au niveau tertiaire.

La reconnaissance, redistribution et la rémunération du travail social des femmes

- Le cadre doit prévoir une cible pour la réduction du temps passé par les femmes au travail social non rémunéré, avec la mise à disposition de ressources suffisantes pour fournir les données à cet effet
- Des cibles en termes de prise en charge des enfants et de soins de santé communautaire pour les personnes âgées et les personnes à charge, avec des indicateurs pour mesurer leur accès à ces services
- Cibles visant à augmenter les investissements et l'accès aux techniques d'allégement des tâches dans les petites exploitations agricoles, ventilées par sexe.



CONCLUSION

Le processus des ateliers citoyens reposait sur l'importance de permettre aux femmes de définir l'agenda elles-mêmes et de proposer des pistes de solutions. Cela est basé sur le principe selon lequel les populations doivent être les principaux acteurs de leur propre développement, et doivent être en mesure d'utiliser leurs connaissances, tirées de leurs propres expériences, pour influencer la définition des solutions. Le cadre de développement doit être ancré dans le contexte national et local. Cela signifie que le cadre doit appuyer l'application au niveau local et national des cibles et indicateurs. Le cadre de développement doit donner mandat pour la création d'organes nationaux multi-acteurs et participatifs qui se chargeront de traduire les objectifs globaux, avec des cibles et indicateurs appropriés, revoir les plans existant au niveau national et local et traitant des questions de développement social et économique, et planifier l'intégration des cibles définies. Ces organes devront privilégier le rôle et la voix des citoyens, et leur accorder un droit de regard et de parole dans les processus de prise de décisions. Ces institutions doivent avoir des cibles claires concernant la participation et le leadership des femmes.

La gestion responsable doit être au cœur du cadre de l'agenda de développement post 2015, qui doit clairement définir des systèmes de rendre-compte et de responsabilité et comment ils seront appliqués. Le cadre post 2015 doit également définir les responsabilités pour un certain nombre d'institutions au niveau mondial, régional, national et local, ainsi que pour le secteur privé et la société civile. La définition des rôles et obligations de ces institutions est cruciale, comme l'est la création et l'habilitation de mécanismes de redevabilité, pour s'assurer que les responsabilités suscitent l'adhésion de tous, avec un accent sur comment assurer une représentation équitable des femmes dans ces institutions.

“Une Afrique responsable respecte et fait respecter les droits des populations sans tenir compte de leurs origines. Un continent avec moins de mortalité maternelle et infantile, une éducation de qualité et gratuite, et des conditions positives pour un développement durable”. (Un participant à Marsabit au Kenya)

REFERENCES

1. ACORD: Rapports des ateliers citoyens de Tanzanie, du Mozambique, de l’Ethiopie, du Mali, du Burkina Faso, du Kenya, de l’Ouganda, du Rwanda, du Burundi, du Soudan du Sud, de la Mauritanie, de la Guinée et du Tchad
2. ACORD: Projet de rapport sur les résultats des ateliers citoyens
3. AGENDA 2063: A Shared Strategic Framework for Inclusive Growth and Sustainable Development, Background Note, August 2013
4. FAO: Les femmes et la sécurité alimentaire durable: Préparé par Women in Development Service (SDWW) FAO Women and Population Division, SD specials <http://www.fao.org/sd/fsdirect/fbdirect/fsp001.htm>, visité en février 2014
5. Panel de Haut Niveau: “Un Nouveau partenariat Mondial: Comment éradiquer la pauvreté et transformer les économies à travers le développement durable,” <http://www.post2015hlp.org/the-report>
6. Task force de Haut Niveau sur la CIPD: Post-2015 / ODD - Task force de Haut Niveau sur la CIPD, somment sécuriser l’avenir de l’Afrique en garantissant les droits à la santé de reproduction. <http://www.icpdtaskforce.org/post-2015/> visité en février 2014
7. Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA (ICW) et la Coalition Mondiale sur les Femmes et le SIDA (GCWA), Droits à la santé sexuelle et de la reproduction <http://womenandaids.unaids.org>.
8. Union interparlementaire (IPU): Les Femmes au Parlement, moyennes régionales à la date de déc. 2013. <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>
9. Union Africaine: Plan d’action sur les droits sexuels et de la reproduction - Session spéciale de la Conférence des Ministres de la Santé de l’Union Africaine à Maputo au Mozambique 18-22 septembre 2006
10. Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique – Centre Africain pour le Genre et le Développement Social (ACGSD): Violence contre les femmes en Afrique, Analyse de la situation, 2011.
11. Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique – Centre Africain pour le Genre et le Développement Social (ACGSD): Femmes et accès au foncier et au crédit, Discussions et principales conclusions de l’Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique dans certains pays africains. Juin 2007.
12. Entité des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes (UN-WOMEN): Objectif autonome en faveur de l’égalité des sexes, des droits des femmes et de l’autonomisation des femmes: www.unwomen.org 2013
13. OMS: Aide-mémoire n° 239 Violence d’un partenaire intime et violence sexuelle à l’encontre des femmes, mis à jour en octobre 2013. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs239/en/>
14. OMS: Aide-mémoire n° 241. Violence contre les femmes – Mutilations Sexuelles Féminines /mis à jour en février 2014 <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/en/>





Agency for Co-operation and Research in Development
Association de Coopération et de Recherches pour le Développement
Agência de Cooperação e de Pesquisa para o Desenvolvimento

ACORD
P.O. Box 61216 - 00200,
Nairobi, Kenya

Tel. +254 20 272 1186
Email. info@acordinternational.org
www.acordinternational.org

